



Secrétariat des Délégués du Personnel

138^{ème} édition de Fête Internationale du Travail
Discours du Représentant des Délégués du Personnel de la Commune
d'Arrondissement de Douala 5^{ème}

Monsieur le Sous-Préfet, de l'Arrondissement de Douala 5^{ème}

Monsieur le Maire, de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}

Madame et Messieurs les Adjoints aux Maire ;

Mesdames la Secrétaire Générale, Receveur Municipal, et Monsieur le Contrôleur Financier ;

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, et invités en vos rangs et grades respectifs

Il me revient l'honneur l'ouverture de cette soirée festive consacrée à la célébration de la **138^{ème} édition de la fête internationale du travail 2024**, en ma qualité de porte-parole des employés de la Mairie d'Arrondissement de Douala 5^{ème}, pour souhaiter la bienvenue, en mon nom propre et au nom du Collectif des délégués du personnel communal.

Chers collègues, distingués invités nous commémorons en ce moment le jour où nos camarades sont tombés sur les lieux du travail, armes aux points lors des tristes événements de HAY Market à Chicago aux Etats Unis d'Amérique le 1^{er} Mai 1886, dans l'optique de défendre leurs droits où ils ont été fortement réprimandé par les forces de maintien de l'ordre bilan, plusieurs morts.

L'organisation Internationale du Travail (OIT) a réaffirmé lors de la 97^e conférence internationale du travail le 23 Juillet 2008 en adoptant la déclaration sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable qui rappelle que le tripartisme et/ou le bipartisme en dialogue social sont essentiels pour maintenir la cohésion sociale et traduisant ainsi le développement économique en progrès social, notamment par une bonne information, une communication transparente auprès des autres acteurs du dialogue social sur les enjeux et les risques rencontrés dans la société.

Chers collègues, cette journée à nous consacrée n'est, pas un fait de hasard. Nous devons tous réfléchir sur notre devenir, sur l'avenir de notre institution. Cette

Commune qui nous est chère doit connaître sans cesse un développement croissant et cela à travers les efforts de chacun d'entre nous.

En outre, nous devons cultiver le vivre ensemble, travailler avec amour et Je dirais même avec passion, dévouement totale engagement dans l'exécution des tâches qui nous incombe car il s'agit de notre Mairie.

Nous devons éviter la course folle au profit du gain qui dévaste tout et peut même compromettre l'avenir de notre municipalité.

Nous devons également combattre toutes sirène externes ou internes tendant à s'attaquer à nos droits en particulier et à nos acquis en général.

Pour mener à bien ce travail nous devons nous mettre tous ensemble et mobiliser toutes nos énergies pour la défense de l'intérêt général pour la satisfaction des besoins des populations dont nous sommes appelés à servir avec loyauté et efficacité pour être le moteur au sein des CTD dans le département du Wouri en particulier et au Cameroun en termes de développement socio-économique, culturel et sportive.

Chers Collègues, il n'y a pas d'homme parfait par conséquent, il n'existe pas de patronat saint, sans faille.

Chers collègues, le thème retenu pour la célébration de cette édition est intitulé « **Dialogue Social Constructif, Facteur de promotion du Travail décent et de progrès social** ». Le Ministre du Travail et de la sécurité sociale a souligné qu'à travers cette thématique, le gouvernement de la République indique que c'est avec le dialogue social que l'on doit en temps ordinaire ou de crise chercher les solutions consensuelles aux problématiques rencontrées en milieu professionnel. Ceci afin « de parvenir au travail décent, gage du progrès social pour tous »

Ce thème assez évocateur et pertinent nous interpelle tous pour un travail décent que prône Son Excellence Paul BIYA, Président de la République Chef de l'Etat.

Faut-il le rappelé que, le gouvernement n'est pas resté sourd aux revendications des syndicats des travailleurs, une commission mixte paritaire chargé d'examiner les préoccupations des travailleurs des Communes s'est tenue à Yaoundé au Ministère du travail et de la sécurité sociale en dates du 19/12/23 et 14 Mars 2024 et aux termes desquels des recommandations qui en ont été prise aboutirons certainement à la signature d'une convention collective au bénéfice du personnel des CTD.

Cette thématique va en droite ligne des multiples doléances formulées par le personnel dont je suis le porte-parole. En effet, Mesdames, Messieurs les membres de

l'exécutif communal de Douala 5^{ème}, nous personnel de la Mairie de Douala 5^{ème} sommes ravis de faire partie de cette Commune leader devenue Mairie de 1^{ère} Catégorie dans notre secteur d'activité. Vous avez fait beaucoup d'efforts pour l'amélioration de nos conditions de travail mais beaucoup restent encore à faire. Mais comme toute médaille a un revers, la nôtre ne se déroule pas sans obstacle, le personnel communal note avec beaucoup de satisfactions les efforts faits par l'exécutif, en ce qui concerne la couverture sanitaire avec le renouvellement du contrat de la compagnie Zénithe Insurances qui couvre les Agents Communaux ainsi que leurs Conjointes, les commissions paritaires d'avancements sont de plus en plus régulières.

Sur le plan social, vous avez permis à plus de deux cents jeunes désœuvrés de sortir de l'oisiveté qui sont aujourd'hui des Agents d'appui dans la Commune de Douala 5^{ème} et participent au développement de notre Commune. Nous demandons à ceux-ci ainsi qu'à l'ensemble du personnel de vous en être reconnaissant lors des échéances électorales à venir parce que chez nous, on dit **“mieux vaut être avec un diable qu'on connaît que de croire à un saint qu'on ne connaît pas”**

Monsieur le Maire, nous notons pour le déplorer que la modification de l'organigramme type des employés communaux connu a subi des modifications et aujourd'hui à n'en point douter est contre-productif. Comment expliquer qu'à Douala 5^{ème} qu'il ait des Chefs de Services sans adjoint ? des agents qui travaillent dans plusieurs services différents ?

Monsieur le Maire, plusieurs agents sont privés de leurs droits en terme de rappel salaire, d'avancement, de la pension retraite, les reclassements pour ceux qui ont plafonnés dans leurs catégories. Nous ne comprenons pas surtout la longue attente des médailles de travail et restons dans l'attente de la solution aux problèmes posés par le personnel communal avec cette modification de l'organigramme qui nous a fait perdre non seulement les acquis obtenus de hautes luttes, mais aussi me semble –t-il ne contribue pas à l'attente aisé d'un résultat objectif en terme d'efficacité et de défiance des problèmes au niveau de l'administration de notre Commune

Nous avons également été saisi par nos collègues retraités dont les dossiers sont bloqués illégalement au niveau du Délégué Départemental du Wouri qui de façon récurrente s'attaque aux acquis des travailleurs des Communes. Nous vous prions Monsieur le Maire d'entreprendre toutes les initiatives nécessaires afin que ceux-ci rentrent dans leurs droits.

Monsieur le Maire, nous demandons l'applications des directives contenues dans le message-porté N°000086/N/MINTSS/SG/DRP/SDCS/SS du 16 Avril 2024 du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale rétablissant tous nos acquis supprimés de façon discriminatoire et unilatérale. Nous souhaitons que vous revoyez le

redéploiement afin de jubiler le fait de voir un agent d'un service X se retrouver dans l'ordre de mission dans un autre service Y.

Quant au personnel de la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}, nous condamnons avec la dernière énergie les falsifications des documents comptables, établissement et la délivrance des faux bulletins d'encaissement de recette, de non-respect des horaires de service, la fréquentation et la consommation des boissons alcoolisées pendant les heures de travail. Bref, tous comportement négatif susceptible de compromettre la bonne marche de notre Mairie. Nous déplorons également l'absence des agents de recouvrement et certains Chefs de service à des réunions régulièrement convoquées par les délégués du personnel.

Nous nous félicitons de cette concertation permanente entre vous et vos délégués du personnel qui vous ont permis aujourd'hui d'éviter de grogne sociale dans notre municipalité.

Monsieur le Maire, distingué membre de l'exécutif, le climat de travail qui règne dans une organisation joue un rôle majeur sur le rendement de nos différentes tâches.

Comme un seul homme, revisitons nos comportements pour la bonne marche de notre Municipalité afin que nous restions toujours le leader parmi les Collectivités Territoriales Décentralisées au Cameroun.

Vive son personnel communal de Douala 5^{ème}

Vive la Commune d'Arrondissement de Douala 5^{ème}, Commune émergente et son emblématique guide j'ai nommé Monsieur Richard MFEUNGWANG

**Vive le Cameroun et son illustre Chef S.E Paul BIYA, Président de la République
Chef de l'Etat.**

Bonne fête à tous !

Pour les Délégués